

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 16 octobre 2023

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 10 octobre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize octobre, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M-C. ROCH, M. GIRIAT, M. GALLET, O. GUICHARD, Michèle GALLET, D. GANNE, J-O. RABOT, M. GRENIER, C. BIOLAY, J. DIZERENS, A. BOUSSER, M. FOURNIER, Y. DUMAS, R. OTZENBERGER, J. DAZIN, W. DELAVENNE, M. GIRIAT, A. NEUSSER,

Absents : V. KRYCK, L. JACQUEMET,

Absents excusés : J-M. PALINIEWICZ, H. GRANGE, M. LAPTEVA, G. MASRARI, C. TOWNSEND, P. GUINOT,

Procurations: J-M. PALINIEWICK à M-C. ROCH, G. MASRARI à A. NEUSSER, P. GUINOT à J. DIZERENS, M. LAPTEVA à W. DELAVENNE, C. TOWNSEND à M. GIRIAT, H. GRANGE à M. CHALENDAR

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, A. SANCHEZ, directeur général adjoint, E. RABOT adjointe administrative

7. Marchés publics – Attribution marché de maintenance et entretien système de chauffage et ventilation

L'objet du marché est la maintenance et l'entretien du système de chauffage, de ventilation et de climatisation de l'école Arc en Ciel, de la salle polyvalente René Lavergne et de la Mairie.

Les prestations demandées sont exécutées dans le cadre d'un marché d'exploitation, au sens du "Guide de rédaction des marchés publics d'exploitation de chauffage" approuvé par la décision n° 2007-17 du 4 Mai 2007 (recommandations se substituant aux prescriptions du C.C.T.G. n° 2008 approuvés par décret en date du 26 Novembre 1987). Le présent marché comprend les termes P2 définis par ledit guide. Elles consistent aux prestations de conduite, d'entretien courant, de maintenance et de dépannage des installations de chauffage/climatisation, de ventilation et de production ECS concernées, y compris les petites fournitures et les matières consommables (P2).

La date prévisionnelle de début des prestations est le 30/10/2024. La durée du marché est de 2 ans renouvelable 2 fois un an par tacite reconduction, et ce sans que cette durée totale n'excède 4 ans.

Une consultation a été menée et le cahier des charges a été publié sur la plateforme des marchés public de l'Ain. La date limite de remise des offres était le vendredi 29 septembre 2023. Des visites de sites ont été faite avec 3 entreprises intéressées.

Une seule entreprise a déposé une offre, il s'agit du mainteneur actuel : E2S.

Les critères de jugements des offres sont les suivants :

- Valeur technique analysée à partir du mémoire technique 60 %
- Prix des prestations 40%

Participants	Montant annuel HT
E2S	11 245,00 €

Après examen des critères de sélection de l'offre, la commission MAPA qui s'est réunie le 9 octobre 2023 a validé l'offre de l'entreprise E2S.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité de ses membres votants :

-**AUTORISE** le Maire à signer toutes les pièces relatives au marché de maintenance et entretien système de chauffage et ventilation avec l'entreprise E2S pour un montant annuel de 11 245,00 € HT soit 13 494,00 € TTC.

-**DIT** que la dépense est inscrite au budget 2023.

Fait à Ornex, le 18 octobre 2023

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 18 octobre 2023
Affiché le : 18 octobre 2023

Olivier GUICHARD

